

---

# PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES

---

**Détachement :**

M. CHAUVEINC (Marc) bibliothécaire, est détaché pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1954, auprès du Ministère de la France d'Outre-Mer pour exercer les fonctions de bibliothécaire à l'Institut des Hautes Etudes de Dakar (Arrêté du 17 décembre 1956, *J.O.* 22 décembre 1956, p. 12.413).

**Retraite :**

Mlle LELEU (Gabrielle) conservateur à la bibliothèque municipale de Rouen est admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 16 septembre 1956 (*J.O.* 25 octobre 1956, p. 10.255).

Mme KIENER (Thérèse), conservateur à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, est admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 1957 (Arrêté du 25 septembre 1956, *J.O.*, 5 janvier 1957, p. 336).

M. JUBERT (Paul), conservateur de la Bibliothèque municipale de Caen, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957 (Arrêté du 10 décembre 1956, *J.O.*, 5 février 1957, p. 1.428).

**DEMANDE DE PERMUTATION**

**Bibliothécaire d'une bibliothèque municipale non classée de Touraine désirerait, pour raison de santé, permutation avec collègue d'une bibliothèque du Midi. S'adresser au Secrétariat de l'A.B.F.**

---